

Aides d'Etat dans le secteur automobile en Italie

La Commission a autorisé le gouvernement italien d'octroyer des aides d'Etat dans le cadre de 12 projets d'investissements dans le secteur automobile et des composants d'automobile au centre et au nord du pays.

Le total des aides admises s'élève à Lit 375 milliards; elles portent sur des investissements d'un montant total de Lit 2.198 milliards et s'inscrivent dans le cadre de l'application de la loi 675/'77;

Le budget prévisionnel global d'aide pour ces 12 projets était de quelques Lit 1.084 milliards. Toutefois, la Commission a estimé que la totalité de ces aides n'étaient pas compatibles avec les règles de concurrence. En effet, la nature des investissements concernés ne s'apparente pour l'essentiel qu'à des opérations de gestion normale des entreprises bénéficiaires.

C'est seulement pour un total de Lit 375 milliards que la Commission a pu dégager dans les investissements annoncés des contreparties justifiant une dérogation de l'article 92 du Traité CEE.

Le gouvernement italien ayant accepté ce point de vue, la Commission a pu clore les procédures antérieurement ouvertes à l'égard des aides prévues.